

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n°2 (en distanciel)

Commune	AUTREY-lès-GRAY	Ecole (s)	Pôle Educatif des 4 Vallées
Date	23/02/2021	Horaire	20h00
<u>Présents à la conférence téléphonique :</u>			
<u>Enseignants :</u> Mme YGORRA (Adjointe), Mme DOUSSOT (Adjointe), Mme MINY (Directrice)			
<u>Elus :</u> Mme SCHMIT (Présidente du Syndicat des Écoles), Mme BERGEROT (Maire d'Attricourt), M. MANDIGON (Maire de Poyans), M. DEMANGEON (Maire de Bouhans-et-Feurg), M.SACCOMANI (Maire d'Autrey-lès-Gray), M.VAGNER (Maire de Loeuilley), M. NICOLE (Maire de Broye-lès-Loup et Verfontaine), M.MENDEZ-VAQUERO (Vice-président du Syndicat des Ecoles) , Mme BOUCHARD (Membre du Syndicat scolaire Broye-lès-Loups et Verfontaine)			
<u>Représentantes de parents :</u> Mme RIGOLLOT, Mme BOCKSTAHLER			
<u>Invités (associations, services médicaux,...) :</u>			
<u>Absent(s) :</u> Mme GUENARD (Représentante de parents), Mme MOUSSU (Représentante de parents)			
<u>Absent(s) excusé(s) :</u> Mme FERRAND (IEN), Mme COUTURIER (ATSEM Temps scolaire), Mme MUNIER (Agent d'animation Temps scolaire et périscolaire), Mme BERTILLON (Temps scolaire et périscolaire), Mme GUINET (Représentante de parents), Mme BLANCHOT (Représentante de parents), Mme SCHOLLER (Présidente de l'Association de parents) , M.JORAND (DDEN), Mme TODESCHINI (Maire de Fahy-lès-Autrey)			

Ordre du jour :

- Effectifs et répartition des élèves
- Projet d'Ecole, projets de classe
- PPMS/Registre de santé et sécurité au travail
- Viabilité du cycle natation
- Sorties pédagogiques et leur financement, autres actions
- Association de Parents et Amis de l'Ecole

Différents axes traités et conclusions d'actions :

Accueil, remerciements.

Mme MINY s'excuse pour ce changement de toute dernière minute concernant les modalités d'organisation de ce second Conseil d'Ecole qui devait avoir lieu en présentiel. Une nouvelle directive limitant le nombre de participants aux réunions comme le Conseil d'Ecole a été annoncée cet après-midi.

Appel des membres réalisé par Mme Miny pour vérifier la présence de l'ensemble des participants au téléphone.

1) **Effectifs et répartition des élèves**

Lecture du tableau ci-dessous : Les effectifs sont en nette hausse depuis juin dernier :

- au 05/06/2015 : 69 enfants étaient inscrits
- au 01/09/2015 : 64 enfants étaient inscrits
- au 01/09/2016 : 57 enfants étaient inscrits
- au 01/10/2017 : 64 enfants étaient inscrits
- au 03/09/2018 : 67 enfants étaient inscrits
- au 11/06/2019 : 65 enfants étaient inscrits
- au 15/10/2019 : 58 enfants étaient inscrits

- au 04/02/20 : 60 enfants étaient inscrits
- au 23/06/20 : 57 enfants étaient inscrits
- au 13/10/20 : 68 enfants étaient inscrits

En rouge : 3 élèves qui ne font pas partie du regroupement

	<u>TPS</u>	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>TOTAL</u>
Autrey-les-Gray		4	2	5	4	5	4	1	2	27
Bouhans-et-Feurg		1	2	4		3	2	1	1	14
Broye les Loups/Verfontaine	1			1	1	2	1	1	1	8
Fahy-les-Autrey		2			1	1	1		3	8
Loeuilley	1			1	3	1			1	7
Nantilly									1	1
Poyans		1	2	2		1		3		9
Oyrières				1						1
Mornay		1								1
TOTAL	2	9	6	14	9	13	8	6	9	76

La répartition des élèves dans les classes est la suivante :

- 31 élèves de TPS-PS-MS-GS dans la classe de Mme DOUSSOT
- 26 élèves de CP-CE1-CE2 dans la classe de Mme YGORRA
- 19 élèves de CE2-CM1-CM2 dans la classe de Mme MINY

Effectifs et répartition des élèves au 23/02/2021

Organisation pédagogique pour l'année 2020/2021 :

Septembre 2020	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Doussot	2	9	6	14						31
Mme Ygorra					9	13	4			26
Mme Miny							4	6	9	19
Total	2	9	6	14	9	13	8	6	9	76

Remarques :

-Une nouvelle famille avec 3 enfants scolarisables arrivera sur Autrey-lès-Gray au début du mois de mars : un élève dans chaque classe. Ce qui fera un effectif total de 79 élèves pour 3 classes.

- Afin de prévoir au mieux et au plus tôt les effectifs pour cette rentrée (davantage d'arrivées cette année), les inscriptions pour l'année 2021/2022 pourront se faire dès ce mois de février 2021.

Rappel :

L'inscription des enfants doit **se faire au préalable en mairie**. L'inscription de l'enfant sera ensuite enregistrée par le directeur ou la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

-Vaccinations obligatoires (sauf contre-indication du médecin): (DIPHTERIE/TETANOS/POLIO) (3 injections + 1 rappel par an).

-Les enfants nés à partir du 1 janvier 2018 doivent être obligatoirement vaccinés avant l'âge de deux ans contre :

- + la diphtérie, le tétanos, et la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae, l'hépatite B,
- + le méningococque C, le pneumococque, la rougeole, les oreillons et la rubéole.

PS : Les enfants déjà scolarisés en 2020/2021 au Pôle Éducatif d'Autrey n'ont pas besoin d'être réinscrits.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le Pôle Éducatif au 03.84.32.36.67. ou par mail : ecole.autrey-les-gray@ac-besancon.fr.

Remarques :

-M.NICOLE demande s'il y a des nouvelles de l'Académie pour l'ouverture de classe.

-M.MENDEZ-VAQUERO, souhaite présenter les différentes pistes et initiatives prises au sujet de l'accroissement, sans précédent, de l'effectif d'élèves du Pôle Éducatif des 4 Vallées. En effet, comme vous le savez, l'avenir du Pôle Éducatif des 4 Vallées est au centre de nos préoccupations depuis toujours mais il l'est davantage depuis le mois de septembre. Nous souhaitons la création d'un poste d'enseignant supplémentaire à la rentrée 2021.

- Pour rappel, en juin 2020, le Pôle comptait 57 élèves tandis que les prévisions pour la rentrée de septembre 2021 en prévoient 90 (de la TPS au CM2). Une trentaine d'enfants ont rejoint notre école en moins d'un an, du jamais vu en 10 ans ! De plus, de nouvelles inscriptions sont à prévoir lors des mois qui suivront ce courrier. En outre, si l'on s'en tient à une répartition sur trois classes, chaque classe contiendrait en moyenne 30 élèves. Et cette augmentation réelle et significative, notamment en maternelle, permettra d'assurer un effectif pérenne sur plusieurs années : nous prévoyons déjà un effectif de 88 élèves à la rentrée de septembre 2022 sans avoir connaissance (et de ce fait sans les compter) des futurs TPS nés tout récemment.
 - C'est pourquoi, cette situation nous réjouit mais appelle également à réagir afin que nos enfants ne subissent pas de plein fouet cette hausse significative. Ces répercussions sont principalement : des classes surchargées, des triples voire quadruples niveaux...
 - Ainsi, conséquemment, le Syndicat et l'ensemble de ses membres prennent très au sérieux ce problème et ressentent le besoin de prendre en main le dossier collectivement. Si bien que, je décidai d'interpeler nos élus par le biais d'une lettre d'information mentionnant ce problème. Quelques semaines plus tard, des retours me revinrent et globalement, ceux-ci sont positifs.
 - Tout d'abord, nous avons rencontré physiquement Monsieur BLINETTE Alain, Président de la Communauté de Communes du Val de Gray. Nous avons surtout échangé sur l'aspect organisationnel d'une possible ouverture de classe (bâtiments...).
 - Ensuite, j'ai eu un retour écrit de Madame BESSOT-BALLOT Barbara, Députée de la Première Circonscription de Haute-Saône et celle-ci allait prendre contact avec les services de l'Éducation Nationale afin d'échanger sur ce sujet. Je suis en contact avec notre Députée avec de connaître l'avancée de la carte scolaire qui est en train de se confectionner....
 - Enfin, tout récemment, Monsieur KRATTINGER Yves, Président du Département de Haute-Saône, nous a fait part de son soutien très fort concernant les écoles rurales. Ainsi, celui-ci a rédigé une lettre à Monsieur CHANET, Recteur de l'Académie de Haute-Saône, afin d'appuyer nos préoccupations.
 - Monsieur Le Recteur a répondu au Président du Département dernièrement mais cette réponse reste évasive...En effet, dans celle-ci, Monsieur CHANET a pris en compte les effectifs de décembre 2020 soit 68 enfants ce qui biaise son raisonnement...De plus, il laisse sous-entendre une ouverture, s'il y en a une, de dernière minute en septembre 2021.
- De plus, M.MENDEZ-VAQUERO reste mobilisé auprès des parents afin de construire un échange avec eux au sujet de la rentrée 2021. Il compte sur l'appui des parents d'élèves.

-M. SACCOMANI ajoute qu'il a échangé avec Mme CHAUVELOT-DUBAN Claudy (Conseillère Régionale et Vice-Présidente du département de Haute-Saône) cette semaine : Mme CHAUVELOT-DUBAN évoquera cette hausse d'effectifs à Autrey-lès-Gray avec l'Inspection.

-M MANDIGON se pose la question pour les locaux qui étaient prévus initialement pour 150 élèves.

-Mme RIGOLLOT demande également où se trouvait la cantine avant.

- Mme SCHMIT précise que la Médiathèque de la Com Com était à l'époque la Médiathèque de l'école et qu'une classe a également été prise pour y organiser la cantine. A l'époque, la restauration scolaire était organisée dans un autre bâtiment de la mairie (salle maintenant destinée au club du 3^{ème} âge) mais cette organisation démultipliait les factures de chauffage.
- M. SACCOMANI précise qu'avant il y a eu 6 classes et confirme que la médiathèque de la communauté de commune servait pour la médiathèque de l'école.
M SACCOMANI s'est rendu compte qu'il y avait 2 pièces qui servent actuellement de « débarras » au-dessus de la pièce des Aînés. Ce sont des pièces qui sont propres. Il faudrait voir avec l'Association des parents et le Syndicat (organiser une réunion), pour nettoyer ces salles afin que celles-ci puissent être mises à disposition de l'école.
- Mme RIGOLLOT s'interroge si le nombre de personnel à la cantine sera suffisant au vu des effectifs qui augmentent ! Mme RIGOLLOT trouve le personnel très courageux et précise que des parents qui sont en télétravail en ce moment ne mettent pas obligatoirement leur enfant à la cantine. Ces enfants reviendront à la cantine dès que la situation sanitaire s'améliorera. Comment cela va-t-il se passer lorsque les parents reprendront le travail en présentiel ?
- Mme MINY précise aussi que certaines familles n'inscrivent pas leur enfant à la cantine actuellement car le port du masque ne peut pas être respecté durant le temps de repas. Lorsque la situation sanitaire redeviendra « normale » (on l'espère bien !), ces enfants risquent également de revenir à la cantine.
- Mme SCHMIT précise qu'il y a un personnel en plus depuis avant les vacances de février pour venir en aide à Mmes Munier et Bertillon. Il y a des besoins de personnel à des moments ponctuels.
- M MENDEZ-VAQUERO précise que pour la cantine, le plafond est actuellement de 40 enfants maximum avec la covid-19. Si les effectifs continuent à augmenter, ce sera compliqué et le problème de place va se poser. Il faudra trouver des solutions.
- Mme BOUCHARD demande s'il n'y a pas possibilité d'avoir des locaux dans la mairie ou d'aller manger à la salle des fêtes.
- Mme SCHMIT explique que c'est compliqué pour chauffer les plats et ensuite les apporter aux enfants. Mme SCHMIT précise aussi qu'un four spécial est nécessaire pour réchauffer les plats et que celui de la salle des Fêtes ne conviendrait pas.
- Mme MINY précise aussi que la majorité du personnel de restauration travaille également sur le temps scolaire, à l'école, jusqu'à 12h. La préparation des tables et du repas en amont serait alors plus compliquée si celle-ci devait se faire à distance et non sur place.
- M. DEMANGEON propose qu'il y ait 2 services.
- M. MENDEZ-VAQUERO précise que cette solution est à étudier mais que cela démultiplierait forcément le personnel. Avec une hausse d'effectifs, le personnel travaillerait encore plus en flux tendu !!
- M. SACCOMANI demande si, avec la hausse des effectifs, un recrutement de personnel ne serait pas nécessaire. Toute l'organisation de l'école est à revoir, il faut repartir sur de nouvelles bases.
- M. MENDEZ-VAQUERO précise que si les effectifs augmentent, il y aura certainement de l'embauche de personnel, ce qui fera augmenter les participations des communes.
- Mme RIGOLLOT s'inquiète : s'il n'y a pas d'ouverture, les classes seront à quadruple niveaux avec des effectifs surchargés (aux environs de 30 élèves).
- M. MENDEZ-VAQUERO acquiesce et insiste sur le fait que les parents d'élèves seront certainement sollicités après la carte scolaire (prévue début mars) pour obtenir cette ouverture de classe essentielle pour le bien-être des enfants et un apprentissage dans les meilleures conditions.
- Mme RIGOLLOT demande quelle(s) action(s) M.MENDEZ-VAQUERO attend des parents.
- M. MENDEZ-VAQUERO répond que les parents doivent alerter l'Inspection et montrer leur mécontentement pour les effectifs.
- M DEMANGEON précise qu'il faut passer par la presse, médiatiser au maximum une fois que la carte scolaire sera tombée.
- M. MANDIGON ajoute que si dans les classes sont avec des effectifs sont trop important et en multi-niveaux, les parents risqueraient de retirer les élèves du Pôle comme cela s'est déjà produit par le passé !
- Mme RIGOLLOT demande ce qu'il en est du RPI de Nantilly.
- M. MANDIGON et DEMANGEON sont unanimes : il ne faut pas compter dessus, fermer les RPI ne sont plus à l'ordre du jour !
- Mme BOUCHARD, travaillant à Mantoche, s'en étonne car les effectifs des écoles de Mantoche et Essertennes ne sont pas très élevés !
- M. SACCOMANI propose d'organiser quelque chose qui ait un impact si la situation n'est pas favorable pour le Pôle après la carte scolaire. L'article paru sur l'Est était bien mais pas suffisant.

2) Projet d'Ecole, projet de classe

Chaque année, le projet d'école (2018-2021) est étayé par des fiches actions par classe ou par cycle. Les fiches actions 2020/2021 ont été rédigées par l'équipe enseignante après l'exploitation et l'analyse des récentes évaluations CP/CE1 (indicateurs).

Lecture par Mmes DOUSSOT, YGORRA et MINY des 3 fiches actions rédigées en Conseil de Cycle pour l'année 2020/2021 : cf Annexes 1,2,3 en pièces jointes

Un nouveau projet de réseau est en cours d'élaboration : projet commun au 1^{er} degré-collège-lycée en cours de rédaction par des directeurs d'école, des principaux de collège et des proviseurs de lycée en vue d'améliorer les liaisons inter-cycles et inter-établissements.

Remarques :

-Mme MINY, ayant présenté son projet de « potager pédagogique » et la création d'un jardinet derrière l'école, M SACCOMANI demande de lui préciser les dates pour pouvoir organiser la mise en place du potager avec le cantonnier.

-Mme DOUSSOT souhaite également solliciter l'employé communal pour retourner le petit carré de terre dans la cour des maternelles.

-M.NICOLE conseille de passer la charrue pour détruire l'herbe et pouvoir bien jardiner.

- M. SACCOMANI trouvera une solution pour retourner la terre.

3) PPMS/Registre de santé et sécurité au travail

-Rappel des obligations :

2 exercices incendie minimum par an (dont le 1^{er} dans le 1^{er} mois)

2 exercices (au moins 1 intrusion, au moins 1 risque majeur)

-Alerte incendie : plusieurs exercices d'évacuations doivent être réalisés en cours d'année dont un dans le premier mois. Le 1^{er} exercice (enseignantes prévenues) a eu lieu le 29/09/20 le matin. Tout s'est bien passé. Les petits ont particulièrement bien réagi.

-De même, une alerte confinement aura lieu dans les semaines à venir et une alerte attentat-intrusion s'est faite en simultané dans toute la circonscription le mardi 15 décembre 2020 matin pour les écoles. L'exercice s'était également bien passé. Nous avons même eu l'aide d'élus pour tenir les rôles d'assaillants ou d'observateurs.

Les élèves sont préparés à ces alertes dans un premier temps. Les élèves ont plutôt bien réagi notamment les plus petits.

4) Viabilité du Cycle natation

-Résumé fait par Mme Miny de la lettre d'information donnée aux parents ci-dessous :

Au troisième trimestre, les élèves de CP-CE1-CE2-CM1-CM2 de Mme Ygorra et Miny devraient bénéficier d'un enseignement natation à la piscine de Gray les vendredis matin (si les contraintes sanitaires s'améliorent et n'annulent pas ce cycle d'enseignement comme l'année passée).

*En effet, pour le moment, **les séances à la piscine sont annulées jusqu'à nouvel ordre**. Notre cycle d'apprentissage devrait débiter le vendredi 19 mars. Mais pour l'heure, je ne peux pas me prononcer sur la possibilité de réaliser ces séances d'EPS en intérieur à partir du mois de mars.*

*Si toutefois, ce cycle natation peut tout de même avoir lieu, **votre enfant ne bénéficiera que d'une séance toutes les deux semaines, la crise sanitaire et le protocole sanitaire strict dans les écoles nous interdisant de brasser les classes depuis cette année scolaire 2020-2021.***

Pour cette même raison, vous comprendrez alors qu'il nous sera absolument impossible de faire profiter de ces enseignements de la natation aux élèves de GS de Mme Doussot. Nous ne pourrions pas brasser les élèves de GS avec les autres classes comme nous avons pu le faire des années auparavant. Nous le regrettons sincèrement.

Cependant, j'ai fait la demande auprès de M.Durocq de la Ville de Gray, de M.Tribout conseiller pédagogique de l'Education Nationale et auprès de la cheffe du bassin nautique de Gray, pour bénéficier de 15 minutes supplémentaires dans l'eau à chaque séance.

En effet, toutes les écoles quittant à 11h30 ont un créneau de 45 minutes dans l'eau soit 9h-9h45 ou 9h45-10h30 ou comme nous 10h30-11h15.

Or, notre école ayant une sortie de classe à midi, j'ai alors sollicité toutes ces personnes afin de pouvoir utiliser le bassin jusqu'à 11h30. Ma demande a été acceptée par tous les partenaires. Ainsi, votre enfant, qui ne devrait alors bénéficier que de 5 séances de 45 minutes (soit 3h45 d'enseignement) pourra malgré tout suivre 5 séances d'une heure (soit 5 heures d'enseignement) ...

En bénéficiant des 10 séances de 45 minutes les « années normales », le temps d'enseignement à la piscine pour les enfants était alors de 7h30. Grâce à cette petite « dérogation » qui m'a été concédée, le déficit d'heures passées dans l'eau à cause de la crise sanitaire sera quelque peu atténué...

*Enfin, si ce cycle natation est viable, **les séances pourront également être maintenues (ou non) à une autre condition : celle d'avoir, pour chaque séance, un nombre de parents agréés accompagnateurs suffisant** (indisponibilité des parents agréés pour raisons professionnelles notamment ou autres ...).*

Le conseiller pédagogique en EPS était sur le point de me communiquer une nouvelle date pour une deuxième session d'agrément mais la formation est évidemment annulée pour le moment.

Au vu de toutes ces incertitudes, nous sommes encore bien loin d'« avoir les pieds dans l'eau »... Je vous tiendrai bien sûr informés de l'organisation de ce cycle natation en temps voulu, s'il a lieu, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

5) Sorties pédagogiques, leur financement et autres actions

Pour cause de crise sanitaire, de nombreuses sorties ont été suspendues.

La classe des CE2-CM de Mme Miny avait bénéficié à l'automne de l'intervention de Mme Dinard (Infirmière en hygiène hospitalière et spécialisée dans les maladies nosocomiales) sur les virus, les bactéries, la Covid-19, les rappels des gestes barrière... Intervention très enrichissante pour les enfants et d'actualité.

-La classe de CE2-CM1-CM2 (19 élèves) de Mme Miny s'est rendue à l'exposition « Anne Franck » organisée par la Mairie d'Arc-lès-Gray et proposées aux écoles gratuitement. Sortie très enrichissante sur le plan historique et très forte émotionnellement. Transport financé par l'Association de Parents.

-La classe de CE2-CM1-CM2 a reçu également la visite de Mme Gaidry (Présidente de l'ANACR), ancienne professeur d'histoire-géographie, ce lundi 22 février pour compléter le travail entamé sur la persécution des Juifs, la Résistance... Cette intervention fut très interactive avec diaporama, exemples concrets de tickets de rationnement, de laissez-passer...datant de la période de l'occupation. Deux autres interventions sont prévues dans les semaines à venir (sur la déportation et la Résistance).

Remarques :

-M SACCOMANI informe que le Souvenir Français financerait intégralement, une nouvelle fois, une sortie de fin d'année en lien avec le devoir de mémoire au Vieil-Armand (HWK).

- Mme MINY remercie d'avance le Souvenir Français pour cette proposition.

6) Association de Parents d'Elèves

-Mme MINY excuse l'absence de Mme Scholler.

-Les parents, les élus et autres membres de l'Association n'ont pas de retours concernant les actions passées/futures de l'Association ni de nouvelle de l'Assemblée Générale qui devait avoir lieu en septembre-octobre 2020.

7) Divers

-Remerciements à l'ensemble des communes, à Mme SCHMIT et M.MENDEZ-VAQUERO pour leur investissement personnel de chaque instant, à M.SACCOMANI et son cantonnier pour les différents aménagements des salles de classe, les réfections, travaux, récupération de mobilier.

-M SACCOMANI précise que c'est M. GRIFFON, le brocanteur, qui a fait don du mobilier au Pôle Educatif. Mme MINY l'en remercie au nom de toute l'équipe éducative.

-Nous avons accueilli une nouvelle employée pour le temps de restauration scolaire (36 enfants aujourd'hui avec de nombreux petits). Il s'agit de Mme Clément.

Nous devrions accueillir très prochainement une nouvelle AESH, Mme Chams-Eddine, qui sera affectée, avec Mme Bertillon, à la classe de Mme Doussot pour accompagner un nouvel élève à besoin particulier.

-M. NICOLE dit qu'il faudra certainement provoquer des réunions pour voir s'il y a des hausses de budget afin de prévoir assez tôt le budget pour sa commune. Broye-les-Loups n'a pas de bouée de secours.

-Mme BERGEROT est d'accord avec M. NICOLE.

-Mme SCHMIT les informe que le budget sera annoncé très prochainement. Un rendez-vous est pris avec Mme Aventino (Perception) jeudi matin pour valider ces budgets. Mme SCHMIT essaie de faire au plus juste et est consciente que les communes ne sont pas des « vaches à lait ».

De même, un rendez-vous a été pris ce mercredi avec une responsable de Jeunesse et Sport pour visiter les locaux de notre Pôle en prévision d'un éventuel centre aéré.

-M.SACCOMANI réitère le souhait de se réunir rapidement avec le Syndicat et l'Association de Parents pour mettre à disposition les salles « débarras ».

Remerciements adressés par Mme MINY à tous les acteurs de la conférence téléphonique et clôture de séance à 21h15.

Date de la prochaine réunion :

08/06/2021

Fait à Autrey, le 23/02/21 :

Signatures :

Les Parents :

Mme RIGOLLOT

Mme BOCKSTAHLER

Les Elus :

Mme SCHMIT

Mme BERGEROT

Mme BOUCHARD

M. MANDIGON

M. DEMANGEON

M.SACCOMANI

M.VAGNER

M. NICOLE

M.MENDEZ-VAQUERO

Les enseignantes :

Mme DOUSSOT

Mme YGORRA

La Directrice, Mme Miny

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a long horizontal flourish extending to the left.